

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 21 octobre 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 21 octobre 1864

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (289r, 290v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 21 octobre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43165>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familiestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 octobre 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

## Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin s'inquiète de l'enquête et de la corruption de témoins par ses adversaires. Il évoque les témoins qu'il pourrait convoquer, dont la belle-sœur d'Esther Lemaire ou madame Brullé. Il demande en outre à Oudin-Leclère de clore l'affaire Machin.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Machin \[monsieur\]](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise le 21 Mars 1866

Monsieur l'ancien-Libéral

votre lettre d'hier m'informe d'un  
 fait dont j'avais le pressentiment  
 car les agents de ma femme le racontent  
 et cherchent à corrompre, je ne sais  
 quel parti elle pourra prendre ou de  
 l'appui ou de l'enquête et sont assurément  
 embarrassés sans les deux pour elle  
 j'appelle votre attention sur ce point  
 veut-il mieux que je fasse comparaître  
 mes témoins ou même moi-même que ma  
 femme fera comparaître les siens  
 je suis sûr sur les moyens que je  
 puis lui opposer sans les effets de l'impre-  
 dans les résultats que la corruption peut  
 causer sur des témoins mais cela ne  
 reculerait pas peut-être  
 ainsi à Bruxelles, à part une femme  
 qui est fait donner la femme par mes  
 employés pour venir à dire le non  
 de celui qui est à Guise au nom  
 de ma femme pour trouver des témoins  
 et pour de promesse d'autres peuvent  
 venir d'ici que des promesses d'argent ont  
 été faites à eux qui demandent de prouver  
 pour que ma femme gagne son procès  
 à Guise ceux qui ont vu dans  
 la connaissance des faits de ma vie

de famille de passer en ma faveur  
 et il en est qui pourraient charger bien  
 qu'on en soit la conduite de ma femme  
 elle aura pour elle une qui de foudant  
 sans le poids de partager la fortune  
 avec elle et qui ont été assez bien  
 pour le dire devant les voisins de ce vivant  
 quelle met fait son calcul et commença  
 son procès.

quand a la suite de visiter quelle  
 a essayé de m'impression pour être  
 la vie de ma femme quelle avait étudié  
 en vue d'obtenir de séparation les  
 personnes qui ont été les voisins de quelque  
 chose ont vu que elle l'ancien était au voyage  
 de sa belle sœur qui est venue après  
 pour faire voyage quand elle femme  
 devait entrer chez moi et qui a été fait  
 par elle.

Je pourrais produire le témoignage de  
 toute les personnes et de M<sup>lle</sup> Brault qui  
 est toujours venue avec elle comme la petite  
 mère de M<sup>lle</sup> Marie et qui l'aime comme  
 son enfant.

Je vous envoie cette lettre par occasion  
 de la prière instant que j'ai à vous faire  
 de terminer l'affaire machin je suis en  
 un point plus en peine d'arriver la suite  
 tout je suis prié pour les services de  
 la famille.

agréz je vous prie mes très cordiales salutations

Comte

affaire  
 M<sup>lle</sup> Brault